

PROCÈS VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire

Nom de l'association : Pôle Solidarité et Citoyenneté (ci-après désigné par PSEC-UTC).

Date et heure de début : 18/09/2023 à 19h

Lieu : FA206

(1 personnes votante, 1 voix pour les commissions, loi 1901, clubs et par membres du pôle)

Table des matières

Modalités de l'assemblée générale	2
1.Présentation morale du semestre du PSEC-UTC	2
Présentation du bureau	2
Présentation des différentes réunions	2
2.Rappel du fonctionnement de plateformes utiles	3
Wiki des assos	3
Flairsou	3
SOSASSOS	3
Mails et courrier	3
3.Les projets :	3
Perm PSEC	3
Perm Téléthon	4
4.Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès	4
5.Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre	4
6.Point sur la trésorerie	5
7.Vote pour la fermeture de la commission N'UTrition	6
8.Vote pour la création du club N'UTrition	6
9.Vote d'une annexe dans les statuts : Convention d'avance de trésorerie	7
10.Questions diverses	7
Annexe I	8

Présidente de séance : Baptiste Dupont **Secrétaire de séance :** Anaïs Sanchez

Modalités de l'assemblée générale

Les membres des associations et des clubs appartenant au PSEC-UTC ont été convoqués par mail deux semaines avant la tenue de l'Assemblée.

Les votes seront effectués à main levée. Pour rappel conformément aux statuts votés au printemps 2022 les présidents d'associations 1901, de commissions et de clubs disposent de 1 voix. Seuls les présidents disposent d'un vote.

2 procurations ont été effectuées pour l'ensemble de l'assemblée générale.

La liste des membres présents sera indexée au présent document. La somme des voix présentes à l'ouverture de cette Assemblée est de 20. Le quorum est atteint, le président déclare l'Assemblée ouverte à 19h25.

1. Présentation morale du semestre du PSEC-UTC

Présentation du bureau

La présidence du PSEC est tenue ce semestre par Baptiste Dupont. La trésorière est Clara Boeschlin et la secrétaire générale Anaïs Sanchez. La vice-trésorière est Mathéa Bernard. Les co-responsables projets sont Ewen Madec et Mathéa Bernard.

Présentation des différentes réunions

RVA : Réunion Vie Associative

Il y aura lors des RVA le Bureau de la Vie Etudiante (Mme HEDOU Laetitia BOUET ou Loïck Kerjean), des membres du BDE et du Pôle. Cette réunion aide les associations de la fédération sur leurs différents projets ou problèmes importants.

RATP : Réunion Avec Ton Pole

Le bureau du PSEC propose à chacune de ses associations une réunion pendant le semestre qui dure environ 30min et qui leur permet de poser toutes les questions que l'association souhaite, créer un lien avec le PSEC et enfin permettre au PSEC de connaître les projets de l'association pour être plus apte à les défendre ou les aider.

Le PSEC encourage tout contact pour organiser une réunion.

2. Rappel du fonctionnement de plateformes utiles

Wiki des assos

Cette plateforme permet aux associations de trouver plein d'informations qui peuvent les aider au quotidien dans leur association. Elles pourront également y trouver les statuts et règlement intérieur du BDE et des pôles.

assos.utc.fr/wiki

Flairsou

Cette plateforme permet aux clubs, commissions et 1901 de suivre leur comptabilité. Le trésorier du PSEC met à jour en fonction de vos dépenses et recettes des clubs (uniquement).

assos.utc.fr/flairsou

SOSASSOS

Tout nouveau site qui permet aux associations de recruter. Il suffit aux associations d'y mettre un poste qu'elles recherchent, et les cotisant.e.s peuvent envoyer leur candidature par la suite.

assos.utc.fr/bde/sosassos

Mails et courrier

Il faut toujours envoyer les mails avec l'adresse assos de l'association (@assos.utc.fr) pour contacter le pôle si vous voulez être sûr d'une réponse. Le PSEC encourage les associations à l'utiliser pour tout contact dans la fédération. Le bureau du PSEC décourage vivement l'utilisation de messages privés pour contacter une association ou le PSEC.

Pour chaque mail envoyé au BDE ou à l'administration, il faut mettre en copie le pôle.

Concernant le courrier, il faut vérifier régulièrement le courrier au premier étage de la MDE (au-dessus du PIC), le courrier de l'association est soit sur les étages colonne PSEC, soit dans le trieur.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le président sur son numéro personnel.

3. Les projets :

Au cours de ce semestre auront lieu 2 projets. Les deux premiers projets se tiendront au Picasso (association de l'UTC, qui est le foyer étudiant).

Perm PSEC

Le premier projet propose aux différentes associations du PSEC de tenir une permanence all day au Picasso. Elle permet d'offrir de la visibilité aux associations ainsi que de leur permettre de vendre des gâteaux pour obtenir des bénéfices pour les assos les vendant. Elle se déroule tout au fil de la journée, en servant le petit déjeuner, le repas du midi, et organisant la soirée et le service des boissons. Les permanences seront tenues par les membres du PSEC et des associations de ce pôle. Elle aura lieu le mercredi 27 septembre 2023.

Perm Téléthon

Le second projet est une perm Téléthon. Elle a pour objectif de reverser des fonds au téléthon à travers différentes activités proposées par les associations et les membres du PSEC pendant toute une journée. Elle aura lieu le vendredi 8 décembre 2023.

4. Point sur l'exploitation des locaux et sur l'attribution d'accès

Rappel des consignes MDE :

Ne pas bloquer le chemin d'accès aux fenêtres (laisser assez d'espace pour qu'une Personne à Mobilité Réduite puisse passer)

Pas de bois (cagettes/palettes...), de gros encombrant (appelez la sécurité si vous voulez vous en débarrasser), d'alcool, de nourriture (sauf au local d'EPI ou au Pic), d'explosifs, de produits inflammables ou sous pression

Accès : 2 membres max / asso (président et autre membre du bureau, en général le responsable logistique) sauf cas particulier

Demander par mail pour les questions

Il faut absolument envoyer l'inventaire avant le 30 septembre 2023 car sinon le BDE refuse les demandes de subvention de l'association.

5.Présentation et vote du budget prévisionnel du début de semestre

Rappel : le PSEC offre 20€ par club pour les impressions au Polar.

Budget prévisionnel pour P23 Pour l'association "PSEC" Statut : Loi 1901			
Compte courant			
Dépenses		Recettes	
Opérations du 01/06/2022 au 31/12/2022			
		Fond de roulement A23	145,45
Subvention BDE	3000,00	Subvention BDE	3000,00
		Remboursement avance VDH	4995,00
Projets			
Téléthon		Remboursement frais Téléthon	350,00
Décoration	70,00		
Communication	30,00		
Fourniture (vin chaud, ...)	250,00		
impression (20€ offert aux assos par le polar)	100,00		
Fonds de roulements	5040,45		
Total	8490,45	Total	8490,45
		Balance	0,00€
Livret A			
Solde début de semestre		5312,34€	
Solde fin de semestre		5312,34€	

Vote du budget prévisionnel – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	28
Nombre de voix présentent	20
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	20
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

6.Point sur la trésorerie

Pour les factures, les associations doivent les mettre à l'ordre de ASSO-PSEC. Il faut toujours fournir une facture.

Concernant les frais de compte, les associations peuvent se faire rembourser la moitié de son dossier à la banque. Pareil si elle demande une carte bancaire (au coût de 53€).

La formation trésorerie est obligatoire pour recevoir les subventions de la part du BDE.

Deadline pour les dossiers de subventions A23 :

- 25 septembre à 23h59 pour les corrections du PSEC
- 29 septembre à 12h00 deadline du BDE. Le dossier doit être envoyé au pôle et non au BDE

7. Vote pour la fermeture de la commission N'UTrition

Vote pour la fermeture de la commission N'UTrition – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	28
Nombre de voix présentent	20
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	20
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

L'argent que possède la commission N'UTrition est transféré au club N'UTrition

8. Vote pour la création du club N'UTrition

Vote pour l'ouverture du club N'UTrition – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	28
Nombre de voix présentent	20
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	20
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

Les fonds de la commissions N'UTrition seront associés au club N'UTrition nouvellement formé

9. Vote d'une annexe dans les statuts : Convention d'avance de trésorerie

Le document voté est en annexe I

Vote d'une annexe dans les statuts : Convention d'avance de trésorerie – Résultat du vote : Accepté

Nombre de personnes présentes	28
Nombre de voix présentent	20
Abstentions	0
Votes blancs	0
Nombre de voix négatives	0
Nombre de voix positives	20
Pourcentage des suffrages exprimés	100%

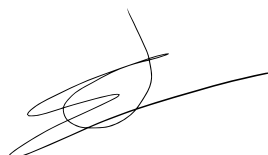
10. Questions diverses

Questions de l'assemblée :

Il n'y a eu aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée est déclarée close par son président à 19h43.

Signature du président de séance :



Baptiste Dupont

Signature de la secrétaire de séance :



Anaïs Sanchez

Annexes I

Convention d'avance de trésorerie



Entre le PSEC-UTC et l'association / commission / club / projet _____ du _____ (pôle)

La présente convention comporte 2 pages.

ENTRE

Pôle SOLIDARITE ET CITOYENNETE de l'Université de Technologie de Compiègne (ou PSEC-UTC) association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901,

Représentée par _____ en sa qualité de trésorier-ère dûment habilitée aux fins des présentes,

ET

_____, association / commission / club / projet du _____ (pôle),

Représentée par _____ en sa qualité de _____, dûment habilité aux fins des présentes,

PREAMBULE

Le PSEC-UTC est une association loi 1901 à but non lucratif qui, conformément à ses statuts, a pour objectif de soutenir, accompagner et coordonner les associations à caractère solidaire ou citoyenne de l'Université de Technologie de Compiègne (UTC).

Dans ce cadre et pour permettre aux associations, commissions et projets fédérées un bon fonctionnement, le PSEC-UTC peut effectuer une avance de trésorerie sur demande justifiée dans la limite de ses fonds disponibles.

PAR CONSÉQUENT, IL EST CONVENU DE CE QUI SUIT

- PSEC-UTC s'engage à verser à l'association / à la commission / au club / au projet _____ dans les meilleurs délais la somme de _____ en guise d'avance de trésorerie.
- _____ s'engage à rembourser cette somme au PSEC-UTC dans un délai de _____ à compter de la date de la signature de la convention.

DUREE DE VALIDITE

La présente convention est conclue à partir de la date de sa signature jusqu'au remboursement des sommes versées en guise d'avance de trésorerie.



MODIFICATION DE LA CONVENTION

La présente convention peut être modifiée ou complétée par voie d'avenant signée par les deux parties.

Fait en deux exemplaires identiques.

A Compiègne, le _____

Pour le PSEC-UTC,

Pour _____,

Feuille d'émargement Assemblée Générale de début de semestre PSEC P23

Asso	Nom	Prénom	Rôle	Droit de vote ?	Procurration	Signature
Rhizome	FRERE	Anthony	Président	Next BDE	Procur	
CET	BEAUGENRE	Stéphane	Président	à l'AG		
Convergence	RIGAUD	Morgane	Présidente	✓		
UTSafe	GUIGNABOIS	Eva	Présidente	✓		
TPLN	GALET	Jeanne	Co-Trésorière			
STOPVSS	MOLE	Daphné	Présidente	✓		
Camille	Noumni	Rim	Présidente	✓		
Ascension	POUET	Anna	Co-Présidente	✓		
CET	MAOUI	Ermine	Treso			
CET	DEFORGE	Ellick	Co-Présidente			
TPLN	THOMSEN	Lucie	Co-Présidente	✓		
DON'UTC	LAUGACATI	Théa	Présidente	✓		
DON'UTC	M'CAFREY	Nell	Secrétaire			
EPI	JAILLOUX-PEÑA	Hernand	Président	✓		
Sciences Égales	JARDRI	Rosalie	Président	✓	Secourut	
N'UTrition	CORTES	Marie	Présidente	✓		
EPS	GALLAROTTI	Loë	Treso	✓		
UT'Core	PETIT	Alice	Présidente	✓		
VCC	FRANCESHINI	Marie - Lou	Présidente	✓		
Uterus	DODIN	Elsa	Présidente	✓		
UTCare	OBDOIS	Clementine	Secrétaire			
CET	PAUGIS	Léo	Jecr/ains			
TPLN	JAUTIER	Léa	Secrétaire			
PSEC	DUPONT	Baptiste		✓	VDH	
PSEC	BOESCHLIN	Clara		✓		
PSEC	MADEC	Ewen				
PSEC	BERNARD	Mathéo				
PSEC	SANCHEZ	Amos		✓		
Déade	Venditlonde	Gabriel	Président	✓		